

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de l'Orne
Mairie de Montilly sur Noireau

Conseillers en exercice : 14
Conseillers présents : 13
Conseillers votants : 14
Date de convocation : 18 mars 2021

PROCES-VERBAL
Séance du conseil municipal du
23 mars 2021

L'an deux mil vingt, les vingt-trois mars à vingt heures, les membres du Conseil municipal dûment convoqués se sont réunis au restaurant scolaire sous la Présidence de Monsieur Alain DELAUNAY, Maire.

Secrétaire de séance : Sylviane GARCIA Début de la séance : 20 heures 30

1. Désignation du secrétaire de séance

La séance a été ouverte sous la présidence de M Alain DELAUNAY, maire.
Mme GARCIA Sylviane a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

2. Approbation du procès-verbal du 3 décembre 2020

3. Facturation dépôt d'ordures sauvages

Monsieur le maire expose qu'à plusieurs reprises l'employé communal a dû intervenir afin de ramasser des ordures déposées sauvagement sur le territoire de la commune.

C'est pourquoi, en plus de prendre un arrêté réglementant les dépôts sauvages de déchets et d'ordures, il propose, lorsqu'il est possible de retrouver le contrevenant, de facturer le temps effectué par l'employé communal pour nettoyer et transporter les déchets sauvagement déposés sur l'espace public de la commune.

4. Vente d'ordinateur

Monsieur le Maire expose que suite au renouvellement du matériel informatique de la mairie, deux ordinateurs sont à ce jour obsolètes pour effectuer un travail quotidien et supporter un certain nombre de logiciel.

C'est pourquoi, après suppression des données, il propose la mise en vente de 2 tours d'ordinateurs pour des associations.

5. Contrat de maintenance informatique

Monsieur Loisel, 2ème adjoint présente la mise en place d'un contrat de maintenance du parc informatique de la commune.

Celui-ci aura l'avantage d'avoir un suivi particulier du parc informatique afin de le maintenir en état et de travailler avec un interlocuteur privilégié, facilement accessible en cas de panne ou de difficultés.

Aussi le prestataire sera en liaison directe avec notre fournisseur d'accès.

6. Contrats d'assurance

Monsieur Gérard Antoine, 1^{er} adjoint, expose que les contrats d'assurances ont été renégociés et remis à jour.

Ainsi, certains biens n'étant pas assurés auparavant ont été ajoutés dans la liste des biens assurés. (Remorque du tracteur, toilettes au calvaire et agrandissement des toilettes)

Aussi, il informe avoir souscrit à l'offre mission collaborateurs et élus, qui permet d'assurer les agents et les élus durant leurs trajets effectués pour le compte de la commune.

Auparavant le montant de la cotisation était de 4 713.00 €, à ce jour elle est de 4 801.73 €.

7. Travaux

Monsieur Didier Loisel, 2^{ème} adjoint, en charge des travaux, présente les travaux à effectuer lors de l'année 2021 et validés par la commission.

a. Sanitaires école

Le support des lavabos dans les toilettes de l'école est en fin de vie. Il est donc nécessaire de le remplacer.

Il informe que la commission demande des éléments supplémentaires afin de prendre une décision. Il précise aussi que les travaux seront effectués par l'agent communal.

b. Eclairage préau

Il est nécessaire de remplacer l'éclairage du préau de l'école.

La commission a choisi l'entreprise CUVIGNY pour un montant de 951.86€ HT

c. Création d'un puisard et d'une réserve d'eau de pluie

L'écoulement des eaux des gouttières de l'atelier et des sanitaires n'est actuellement pas géré.

C'est pourquoi il a été proposé d'installer une réserve d'eau et un puisard non loin de l'atelier afin de récupérer l'eau de ces gouttières. Cette eau pourra être utilisée pour l'arrosage des plantes en été, ou pour des travaux de nettoyage.

Le dossier a été présenté en commission cependant tous les éléments ne sont pas réunis pour pouvoir prendre une décision. ***Dossier en suspens***

d. Columbarium

Le columbarium actuel est complet, il est donc nécessaire d'acquérir un nouveau columbarium afin de pouvoir répondre à la demande.

La commission a choisi l'entreprise GAUQUELIN et le devis pour 6 cases s'élève à 3 950.00€ HT.

Monsieur LOISEL précise que toutes ces dépenses sont prévues dans l'élaboration du budget 2021.

8. Voirie :

a. Voirie communale

Monsieur Didier Loisel, 2^{ème} adjoint, en charge de la voirie, présente les travaux à effectuer lors de l'année 2021 et validés par la commission.

Un enduit recouvert de gravillon sera effectué sur toutes voies communales.

La commission a choisi l'entreprise Besnard Prevel et les travaux sont estimés à environ 5000€ HT, en fonction des besoins.

Les travaux se feront par ordre de priorité.

b. Voirie Chemin de l'Hermitage

Ce sujet n'ayant pas été évoqué en commission et étant en cours d'étude, il sera présenté lors d'une prochaine réunion.

c. Voirie impasse Claude Pissarro

Ce sujet a été évoqué en commission cependant celle-ci a souhaité plus de temps pour réfléchir à sa communication, il sera donc présenté lors d'une prochaine réunion.

9. Vente parcelle section F N°485 (antennes)

Monsieur le Maire présente la proposition de la société MTGS concernant l'acquisition d'une portion de terrain d'environ 100m² de la parcelle cadastrée section F N°485.

Sur cette parcelle nous gérons actuellement une infrastructure de téléphonie mobile à différent opérateurs.

Cette gestion permet d'enregistrer chaque année une recette de fonctionnement d'environ 4000€.

MTGS propose 30 000€ pour l'acquisition d'une portion de cette parcelle et prendre en charge la gestion.

Les frais annexes seront pris en charge par l'acquéreur.

10. Terrains le grand jardin

Monsieur Antoine GERARD, 1^{er} adjoint en charge du dossier, présente la situation de la parcelle.

En effet, la commune est propriétaire d'une parcelle d'environ 5 000m² constructible.

Cependant la vente de la parcelle cadastrée section D n°561 enclavera la parcelle cadastrée section D n°50 qui se trouve à l'arrière.

Observations :

Le conseil propose de prendre contact avec les propriétaires riverains afin d'identifier les possibilités.

Et de prendre contact avec un notaire et Monsieur DURIEZ de Flers Agglo.

11. Nuisances à la cantine

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal de plaintes émanant de parents d'élèves concernant les nuisances sonores à la cantine.

Ces nuisances ont été constatées de façon non appropriée par des parents d'élèves cependant la nuisance est réelle et il convient d'effectuer une étude afin d'identifier une solution.

Une estimation des travaux a été faite, le devis et l'étude seront validés en commission.

12. Marché du lundi soir

Monsieur Antoine GERARD, 1^{er} adjoint, informe les élus qu'il convient de régulariser la situation administrative et juridique du marché au détail qui a lieu tous les lundis soir.

En effet, pour mettre en place un marché au détail il convient de consulter des organisations professionnelles intéressées qui disposent d'un délai d'un mois pour émettre un avis. Un courrier dans ce sens a été envoyé à la CCI (Chambres de commerce et d'industrie) de Flers ainsi qu'à la DIRRECTE (Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) le 2 mars dernier.

Un rendez-vous avec les représentants de la CCI est prévu vendredi prochain.

Passé le délai d'un mois, une délibération sera donc nécessaire, en application de l'article L2224-18 du CGCT.

Par suite, un cahier des charges ou un règlement définissant le régime des droits de place devra être fixé par le maire.

Enfin et pour information, l'autorisation d'occupation privative gratuite des dépendances du domaine public communal est illégale en vertu des articles L2125-1 et L2125-3 du code général de la propriété des personnes publiques.

La jurisprudence n'autorise la gratuité que lorsqu'il s'agit d'activités dépourvues de tout caractère lucratif et qu'un intérêt public le justifie.

Or, le caractère non lucratif n'est, en l'espèce pas rempli.

13. Commission finances

Monsieur le Maire expose que suite à la démission de Monsieur Didier BESNARD, la commission finances ne compte à ce jour que deux membres.

Finances :

Adjoint délégué : GÉRARD Antoine

Membres : DESPOIS Fabien, GARCIA Sylviane et LOISEL Didier.

14. Personnel communal

Monsieur Le Maire propose de créer un poste pour une durée hebdomadaire de 20-24h/semaine.

Une convention avec pôle emploi pourrait être signée afin de bénéficier d'un contrat PEC.

Le conseil municipal a émis un avis favorable sur la création d'un poste, pour travailler principalement sur le développement de la Foire. Ce poste est prévu pour travailler en coordination avec le comité foire et la mairie.

15. Questions diverses

- Elections départementales et régionales les 13 et 20 juin 2021.
 - o Le bureau sera installé au restaurant scolaire.
 - o Les élus doivent donner très rapidement leur disponibilité pour ces 2 jours.
- Résumé du conseil d'école.
 - o Le sport est actuellement arrêté.
 - o Activités prévues :
 - Concours de lecture CM2.
 - Visite de la Maison Nature et Paysage CP.
 - Randonnée de 10km sur une journée CM1-CM2.
 - Printemps des poètes le vendredi 2 avril.
 - Fresque sous le préau est en préparation pour le mois de juin.
 - Les élèves ont écrit à la mairie pour demander un drapeau Français et Européen + une enseigne avec le sigle « Liberté, Égalité, Fraternité ».
 - o 108 élèves sont prévus pour la rentrée 2021/2022
 - o Commandes de tables à la demande de Mr Barbot
- Alarme.
 - o L'alarme prévue et acceptée par les commissions travaux et finances est validée par le conseil municipal. Elle sera installée très prochainement.
- Repas des aînés :
 - o Suite à la situation sanitaire actuelle, le repas des aînés initialement prévu le 18 avril 2021 est annulé. La commission espère pouvoir organiser cette rencontre le 12 septembre 2021.
- Prochain conseil municipal : 8 avril 2021 à 20h00